

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
de
JOURNAL.
Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE.

PRIX
de
L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête, excepté le jour de Noël. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, ou au receveur des annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

- Dimanche 9. — Combat de Marcorolo, par le général Soult, contre les Autrichiens (1800.)
- " Combat de Voltri, par le général Cerroni, contre les Autrichiens (1796.)
- " Combat de Cana (Palestine), par le général Kléber, contre les Egyptiens (1799.)

REGIMENT

Des Volontaires Français.

ORDRE DU JOUR.

Aujourd'hui, Dimanche, 9 du courant, toutes les compagnies sans exception sont convoquées pour se réunir à 3 heures précises à la baraque anglaise de Fiddis, près de celle de Pereyra, continuation de la rue St. Gabriel.

Le Colonel du Régiment,
THIEBAUT

DECRETO.

Montevideo, Abril 7 de 1843.

Mientras que el Gobierno dicta otras medidas generales que reclama el patriotismo y servicios de los enrolados en las filas del honor y de la libertad, ha acordado y decreta:

Art. 1^o. Todo extranjero enrolado para la defensa de la Capital,

FEUILLETON.

(Suite.)

—Et ceux-là sont tout trouvés, dit une voix grave qui se fit entendre au dessus d'eux.

—Eh! là-haut! s'écria Péchinier surpris; qu'est-ce qu'on réclame?

Cette voix était celle du propriétaire de la maison à la porte de laquelle le phaéton lorrain s'était arrêté. La conversation des deux arrivans l'avait attiré à la fenêtre; il avait deviné sans peine celui des deux auquel il avait fait offrir un aile; mais avant de se faire connaître il avait été bien aise de voir de quelle façon se terminerait le combat de générosité engagé entre eux. Lorsqu'il les vit d'accord, il descendit précipitamment et fit entrer les voyageurs chez lui. Péchinier, après avoir accepté quelques rafraichissemens, "histoire de donner le temps à Franconi de se reposer un peu sur ses jambes," dit-il, se remit en route le même jour en se féli-

queda desde ahora exceptuado de la patente semanal que impone el Decreto de 4 del último Marzo.

2^o. Comuníquese, publíquese etc.

SUAREZ.

Santiago Vazquez.

Melchor Pacheco y Obes.

DECRET.

Montevideo 7 avril 1843.

Jusqu'à ce que le Gouvernement ait adopté les mesures générales que réclament la patriotisme et les services des personnes enrôlées dans les rangs de l'honneur et de la liberté, il a résolu et décrété,

Art. 1^o. Tout étranger enrôlé pour la défense de la Capitale, est exempté dès aujourd'hui de la patente hebdomadaire que lui impose le décret du 4 mars dernier.

2^o. Que le présent soit communiqué, publié etc. etc.

SUAREZ.

Santiago Vazquez.

Melchor Pacheco y Obes.

MONTEVIDEO.

Voici le texte littéral de l'article invoqué par M. le consul dans sa communication d'hier:

Art. 21. Code civil. — Titre 1er. — Le Français, qui, sans autorisation du roi, prendrait du service militaire chez l'étranger, ou s'affilierait à une corporation militaire étran-

citant de voir sa prédiction et ses souhaits si promptement réalisés.

Et il faut le dire, jamais bienfaits ne pourraient tomber sur un homme plus digne de les mériter que Millot, le vieux brigadier de cuirassiers. Il nous suffira de rappeler sommairement quelques épisodes de sa vie

En l'an 10 de la république, Millot, déjà orphelin, était en condition à Crézilles, près Toul, chez des cultivateurs, lorsque, voulant concourir à la défense de la patrie de nouveau menacée, il s'engagea, le 10 thermidor de la même année, comme volontaire dans le 8e de cuirassiers. Sa bonne conduite, son exactitude à remplir ses devoirs militaires lui valurent bientôt après les galons de brigadier. Malheureusement, n'ayant reçu aucune espèce d'instruction, il n'obtint jamais d'autre avancement et fit toutes ses campagnes avec ce grade inférieur, bien qu'il restât toujours dans le même régiment.

Ce fut au passage du Tagliamento qu'il donna pour la première fois des preuves de sa bravoure et de son in-

gère, perdra sa qualité de Français. Il ne pourra rentrer en France qu'avec la permission du Roi, et recouvrer sa qualité de Français qu'en remplissant les conditions imposées à l'étranger pour devenir citoyen; le tout, sans préjudice des peines prononcées par la loi criminelle contre les Français qui ont porté ou porteront les armes contre leur patrie.

Les Volontaires Français, qui s'organisent en ce moment, ne prennent pas de service à l'étranger, et ne s'affilient à aucune corporation militaire étrangère. Ils s'arment spontanément, avec un drapeau qui n'est pas celui de la République Orientale, sous des chefs français, et avec la ferme résolution de ne se mêler à aucun autre corps, tout en coopérant avec vigueur au salut de cette cité. Cette détermination irrévocable, et l'organisation qui préside à notre armement sont patentes et connues, et, dès ce moment, l'article 21 du code civil reste sans effets contre nous.

Nous savons qu'il existe dans le code Pénal deux autres articles que M. le consul a déjà fait sonner bien haut; pour lui prouver que nous ne choisissons pas notre terrain, nous l'aborderons dans cette redoute foudroyante où il paraît qu'il s'est retranché.

Teneur des deux articles:

Art. 84. — Quiconque aura, par des actions hostiles non approuvées par le gouvernement, exposé l'état à une déclaration de guerre, sera puni du bannissement, et, si la guerre s'en est suivie, de la déportation.

Art. 85. — Quiconque aura, par des actes non approuvés par le gouvernement, exposé des Français à éprouver des revers, sera puni du bannissement.

Pour notre position, toute la valeur de l'article 84 se réduit à ces mots par des actions hostiles; or, nous ne sommes pas les agresseurs; nous nous levons, et nous le disons hautement, pour nous défendre, pour sauver nos propriétés, pour venger nos compatriotes égorgés, dont la liste a été remise par le gouvernement du pays entre les mains de M. le consul. Notre arme-

trépidité en tant, dans un engagement, trois hussards hongrois.

A la bataille de Heilsberg il sauva la vie à Murat et à M. Feuillade, commandant de son escadron. Vers midi, notre cavalerie d'avant-garde, sous les ordres du grand-duc de Berg, avait atteint l'arrière-garde de l'arméennemie, commandée par Bagration. A deux heures le maréchal Soult se trouva en position, débouché d'un bois et se porta en avant. Nos troupes arrivèrent successivement et marchèrent sur Heil-berg en forçant l'ennemi à se replier jusque dans ses retranchemens. Bientôt attaqué par les fusiliers de la garde dont Napoléon avait confié le commandement à son aide-de-camp Savary, les divisions Verdère et Saint-Hilaire se trouvèrent engagées sur les palissades. En vain se battit-on avec acharnement sur le front de toute la ligne; aucun succès décisif n'avait encore été obtenu de notre côté. Il était cinq heures du soir. Tout à coup, au milieu d'une charge brillante fournie par les cuirassiers, Millot voit Murat, l'impétueux et brillant Murat, enveloppé

ment est la lutte du droit contre la violence, de la victime attaquée contre l'assassin qui égorge; et nous conseillons à M. le consul d'ouvrir enfin les yeux, et de voir de quel côté sont les actions hostiles!

Quant à l'article 85, toute sa force consiste dans le mot *représailles*. Des représailles! En vérité ce sont des représailles que vous craignez! Et chaque jour vient ajouter des meurtres de plus à ceux que l'indignation publique vous a signalés, chaque jour le pillage et la mort ruinent et déciment nos compatriotes hors de ces murs, chaque jour est témoin d'une infamie ou d'un outrage contre nous. Puisque vous êtes resté tranquille spectateur des horribles exécutions et des déprédations certaines qui ont précéché notre armement, vous n'avez pas le droit maintenant, M. le consul, de nous dire que nous exposons des Français à éprouver des représailles.

Voilà donc toute votre artillerie enclouée: de vos grands mots et de vos phrases pompeuses, il ne reste plus rien que la manifestation de sentiments que plus tard vous rétracterez, car nous aimons mieux croire à votre aveuglement qu'à votre mauvaise volonté.

Et puis, si vous étiez obligé, comme vous le dites, de nous faire connaître les vérités que contient votre communication, il fallait le faire dès notre première manifestation, il fallait le faire quand les armes n'étaient pas encore distribuées, il fallait le faire, quand vous pouviez prévenir, et non pas pour nous sommer de reculer. Reculer maintenant, ce serait nous péter; reculer, se a t non seulement inutile, mais pernicieux et funeste, parce que la tyrannie se souvient de l'indignation, et que la rancune ne pardonne jamais.

Si vous vouliez donner de l'autorité à vos démarches et à vos avertissements, il fallait ne pas nous convoquer vous-même il y a quelque temps, ne pas nous engager à nous armer pour notre défense: il fallait ne pas accepter la présidence de la commission chargée d'organiser cette défense. Vous avez, nous le savons, décliné depuis cet honneur; mais ce fait n'en demeure pas moins pour nous un fait positif (nous en avons la preuve écrite de vos mains), et nous avons marché en avant dans la voie que vous-même aviez ouverte, et qu'ensuite vous avez voulu fermer par une inexplicable contradiction.

Voilà qui nous justifie, voilà qui vous condamne. Vous voyez que nous abordons franchement la question, et toujours nous agissons ainsi, parce que la raison doit toujours être du

par un peloton de dragons de la garde impériale russe. Sans s'effrayer du nombre, l'intrepide brigadier poussa son cheval et s'élança au secours du prince. Au même instant, celui-ci tombe; une de ces jambes, prise sous le ventre de son cheval, percé de coups, l'empêche de se relever. C'est fait de lui. Millot met pied à terre, frappe d'estoc et de taille, tue à droite, blesse à gauche; c'est un géant aux prises avec des Pygmées. Le prince, délivré, s'élança sur un cheval abandonné, un pied chaussé et l'autre nu, une de ses bottes est restée sous sa monture, et il disparaît dans un tourbillon de poussière et de fumée.

Mais pour Millot cette botte abandonnée semble être encore un trop noble trophée pour les Russes; il ne veut pas même leur laisser cette dépouille, et tandis qu'il fait tous ses efforts pour s'en emparer, les dragons, revenus à la charge, font pleuvoir sur sa tête tant de coups de sabre, que son casque n'y résiste pas et est mis en pièces. Toutefois, heureux possesseur de la botte conquise sur l'ennemi, et, quoiqu'aveuglé par le sang qui coule de ses blessures, l'intrepide brigadier parvient à se dégager, remonte à cheval, et, par une volée pleine d'audace, s'élança de nouveau sur un autre groupe de Russes qui entoure M. Feuillade, qui lui aussi est tombé de cheval dans l'impétuosité d'une charge exécutée à la tête de son escadron. Dans ce second fait d'armes,

côté de la logique.

Vous avez voulu éteindre l'enthousiasme, vous avez voulu paralyser nos moyens de salut; vous n'atteindrez pas votre but, monsieur! la population française a parfaitement compris la portée des ses actions; elle connaît ses droits et les vôtres, vos devoirs et les siens. Elle sera calme, mais elle sera énergique; elle ne sortira pas des limites qui garantissent sa nationalité, et, malgré vous, elle accomplira son salut qu'elle ne devra qu'à elle-même.

Ceci est pour vous, M. le consul: il nous reste à regretter profondément que M. Massieu de Clerval n'ait pas paru plus tôt dans la Plata: sa vieille expérience et son énergie auraient sans doute réagi sur vos tergiversations et vos résolutions mobiles. Nous savons qu'aujourd'hui il a les mains liées par notre diplomatie, et nous comprenons sa réserve. Toutefois il a répondu à notre députation avec un langage digne, ferme et sympathique, nous séparons les sentiments de son cœur de sa conduite obligée: nous l'aimons comme un glorieux marin, nous l'estimons comme un digne français.

Plusieurs compagnies des volontaires français se sont réunies hier pour procéder aux premiers exercices; l'ardeur et l'enthousiasme augmentent chaque jour; chaque jour de nouveaux compagnons se joignent à nous. Ce sera un beau jour pour tous, quand la première revue de nos volontaires au-a lieu; alors on pourra juger complètement de notre nombre, de nos forces et de nos dispositions chaleureuses et unanimes.

La population française tout entière, les familles de cette république seront témoins de ce spectacle; et nous attendons avec impatience l'effet qu'il produira sur tous les cœurs haut placés.

Le vice-amiral, commandant la station française, a les ordres les plus formels de protéger énergiquement nos intérêts et nos personnes. Eh bien! aujourd'hui nous apprenons d'une manière positive que trois de nos compatriotes, matelots à bord du navire *Adèle et Julie* ont été saisis près du *Cerro* par des soldats de Rosas et qu'ils ont été traînés garrottés au camp d'Orbe. Le capitaine de ce bâtiment a fait sa plainte au consulat.

Il est bien temps désormais de faire preuve d'énergie; tant que les effets ne l'auront pas rendue réelle, on sera en droit d'en douter. La violation du droit des gens dans le cas que nous citons, est assez flagrante, pour qu'on

Millot sauta de même la vie à son commandant; le rejeta en selle et rejoignit avec lui, toujours en combattant, l'étendard du régiment, au bruit des applaudissements de tous ses camarades.

Cependant l'armée ennemie était là tout entière; elle paraissait décidée à une défense opiniâtre. Déjà, par le feu de ses nombreuses batteries, elle nous avait fait essuyer de grandes pertes. Le général Roussel avait en la tête emportée par un boulet, et le général d'Espagne, qui commandait la division des cuirassiers, était grièvement blessé. Murat, toujours placé au milieu du danger, avait en un second cheval tué sous lui. La nuit seule fit cesser le combat, et les Russes, en pleine déroute, laissèrent encore cette fois nos aigles victorieuses sur le champ de bataille.

Le même soir, le grand-duc de Berg, en passant la revue de toute la cavalerie qui avait été placée sous son commandement, s'arrêta devant le front des cuirassiers et leur adressa des paroles flatteuses sur la belle conduite qu'ils avaient tenue dans cette journée.

Leur colonel s'avança alors de quelques pas, et agitant son sabre encore rouge de sang ennemi:

—Prince, dit-il, faites l'inspection des armes de mes soldats, et vous verrez qu'il n'est aucun d'eux dont la lame ne soit comme la mienna.

—Je sais, colonel; aujourd'hui les cuirassiers se

lui oppose enfin la force, la force franchement mise en avant, et, s'il y a refus de satisfaire aux sommations légales, la force vigoureusement employée.

On lit dans le *Nacional* d'hier:

La communication suivante adressée par le *degollador Rosas* au pirate *Brown*, a été remise aux consuls étrangers résidant dans cette capitale:

Vive la Confédération Argentine!

Le ministre des relations extérieures, au commandant général en chef de l'escadre de la Confédération Argentine brigadier *G. Brown*.

Buenos-Ayres, 29 mars 1843.

An 34 de la liberté, &c.

Le soussigné a reçu ordre de S. E. M. le gouverneur et capitaine général de la province de vous dire, que, pour éviter, autant qu'il sera possible, les inconvénients qui peuvent résulter pour le commerce neutre en conséquence de l'ordre expédié le 19 du courant, qu'à partir du 1er avril prochain, on ne permettra pas l'entrée dans le port de Montevideo des navires portant des munitions de guerre, de la viande fraîche ou salée, du bétail en pied et des volailles de quelque espèce qu'elles soient pour la consommation de ladite cité. Cet ordre ne s'étendra pas aux navires étrangers de commerce qui arrivent de la haute mer; les consuls à Montevideo et les commandants de station dans le port donneront connaissance de l'ordre susdit aux capitaines desdits navires, et on espère que les lits consuls et commandants de station emploieront tous les moyens qui sont en leur pouvoir afin d'empêcher les navires de commerce de leurs nations, qui arrivent de la haute mer de se livrer au cabotage ou trafics de munitions de guerre ou vivres pour Montevideo, comme s'obligent de le faire les consuls et commandants de station Anglais et Français selon le *mémorandum* de L. E. MM. les ministres de S. M. B. et de S. M. le roi des Français, dont copie est ci-jointe avec la réponse.

Que Dieu vous garde de nombreuses années.

Signé, Felipe ARANA.

Pour copie conforme:

L'official mayor du ministère de Buenos-Ayres.

Signé, M. de Igoyen.

Est-il permis de croire que l'étrange idée de charger de l'exécution du blocus de Rosas contre Montevideo, les marines ne tirent point

sont couverts de gloire.

—Prince, reprit celui-ci, qui s'était aperçu que le grand-duc de Berg n'avait qu'une botte, votre excellence aurait-elle été blessée à la jambe?

—Je n'ai pas eu cet honneur aujourd'hui, colonel, répond Murat en souriant. Quant à la botte qui me manque, il est un de vos soldats qui sait ce qu'elle est devenue. J'espère, ajouta-t-il d'un ton d'interrogation, que ce brave est encore parmi les vôtres et qu'il n'aura pas succombé?

—La voilà, votre botte! s'écrie une voix de Stentor. Et un brigadier des cuirassiers sort des rangs, tenant la bride de son cheval d'une main, son sabre de l'autre, et entre ses dents une botte de maroquin rouge brodée d'or: c'est Millot.

—Vive Dieu! ma botte n'est pas prisonnière! s'écrie Joachim en sautant gaiement à bas de son cheval. Viens, mon brave, viens que je t'embrasse, car tu m'as sauvé la vie ce matin.

Le prince et le brigadier s'embrassèrent, et après les plus franches étreintes:

—Pour te récompenser comme tu le mérites, lui dit Murat, je veux te présenter moi-même à l'empereur.

Le lendemain de cette revue, un aide-de-camp de Murat arrive, le matin, dans le canonement des cuirassiers, demande le brigadier Millot et le conduisit

sortie de la tête de MM. Delurde et Mandeville? Qu'il aient obligés leurs conseils et leurs marins à poursuivre les navires de commerce anglais et français qui avec les autres résidents étrangers, forment la majeure partie de la population de Montevideo? Les marines de l'Angleterre et de la France, pour punir à Rosas, feroient elles chasser pourrains aux navires anglais et français, qui se dirigeaient vers ce port chargés de subsistances pour les Français et les Anglais, qui dans cette ville souffrent de faim et n'ont pas de travail pour avoir cru aux promesses d'intervention?

Un pareil acte serait d'autant plus cruel et décrioïre, qu'il suppose que MM. Mandeville et Delurde, qui ont fait à Rosas l'intimation de respecter le territoire Oriental et de se maintenir dans ses limites, seroient les mêmes qui lui offrirent les moyens de rendre effectif le blocus des ports de cette même République Orientale; blocus injustifiable, et dont l'objet est de soumettre la République Orientale, son indépendance et ses libertés, à l'ennemi de la civilisation européenne, à un Rosas!

Tous les médecins Français dans cette capitale ont offert spontanément leurs services, au milieu des événements qui se préparent. Ainsi nos braves compatriotes peuvent compter sur leur zèle et leur dévouement. Un hôpital va être très prochainement organisé.

M. Lenoble, pharmacien, offre gratuitement tous les médicaments qui pourroient être nécessaires pour les blessés du Régiment français.

M. le Vice-Amiral Massieu de Clerval a refusé positivement de reconnaître le blocus, et le capitaine de la Fauvette a été sur sa demande, immédiatement expédié pour Maldonado.

Brown a remis les poudres de l'île des Rats dans le même état où il les avait trouvées; il a également rendu les prisonniers qu'il avait faits, et n'attend qu'un vent favorable pour évacuer.

M. le Vice-Amiral Français a envoyé au camp d'Oribe le commandant de l'Éclair pour réclamer les trois navires de l'Adèle et Julie saisis par les troupes de Rosas.

L'état-major général, où le grand duc de Berg accueille le brave soldat encore mieux que la veille. Il le prend par le bras et le conduit lui-même à Napoléon, qui, la veille aussi, a fait dresser sa tente sur le champ de bataille de Heilsberg. Eu y arrivant, Murat trouve son beau-frère à déjeuner.

—Sire, dit-il, j'ai l'honneur de présenter à votre majesté l'un de plus intrépides soldats de son armée.

Napoléon leva la tête et regarda fixement Millot, dont le front était couvert d'un bandage; puis il dit d'un air indifférent.

—Qu'a donc fait cet homme?

—Sire, il m'a sauvé la vie hier; sans lui j'eusse été saisi, ou au moins fait prisonnier.

—Comment?

—Sire, mon cheval avait été tué et une de mes jambes se trouvait tellement engagée sous lui, qu'il m'était impossible de me relever.

—J'ai vu cela, interrompit Napoléon.

—Ce fut alors, reprit le prince, que ce brave me vint en aide, car j'étais entouré par les dragons russes, qui ne m'eussent pas ménagé s'ils n'avaient trouvé dans ce brigadier un gaillard de nature à tenir bon contre leur régiment tout entier. Non seulement il m'a sauvé de leurs mains, mais encore il m'a aidé à me remettre en selle et à rejoindre mon état-major.

Hier matin Brown a envoyé un parlementaire à la forteresse du Cerro pour sommer le commandant de se rendre. Le parlementaire n'a été reçu, les yeux bandés par M. le commandant du Cerro, et s'est acquitté de sa mission. Nous savons qu'il lui a été fait une réponse laconique, mais énergique et sentie, qui repoussait son audacieuse proposition.

M. le colonel José Maria Magariños est nommé capitaine du Port pendant la maladie de M. le colonel Luis Larrobla.

Nous apprenons avec une vive satisfaction qu'il s'est formé une compagnie de canonniers vétérans, dont la batterie est spécialement destinée à suivre tous les mouvements du Régiment de Volontaires Français. Cette compagnie composée d'honorables citoyens, a répondu avec enthousiasme à l'appel de notre colonel. Tous sont connus par de bons et loyaux services; ils ne démentiront pas la gloire de nos armées, dont tous ont fait partie, et prouveront par leur conduite que partout où les français prennent les armes, c'est pour l'honneur de notre pavillon.

FRANCE.

LECONS DONNÉES.

PAR DES ÉLÈVES À LEUR PROFESSEUR.

(La scène s'est passée ces jours derniers au ministère des affaires étrangères entre M. Guizot et M. Lenormand, son suppléant à la Sorbonne.)

Monsieur Lenormand, entrant d'un air effaré, bousculé.—Ah! good good! my dear minister... pardon, je voulais dire...

M. Guizot.—Mais vous dites très bien. Vous savez que rien n'est plus saave à mes oreilles que la langue d'Albion. Continuez donc à parler anglais, partant est toujours goddam!

M. Lenormand. Hélas, mon cher maître, on m'en a fait passer le goût.

M. Guizot, secouement.—Le goût de l'Angleterre ne doit jamais passer.

M. Lenormand.—Ne croyez pas que j'aie cessé de l'adorer au fond du cœur; non je suis toujours digne d'être appelé votre disciple, et par conséquent toujours prêt à m'extasier à me prosterner devant les

—Brigadier, demanda Napoléon en se levant, comment vous appelez-vous?

Millot, mon empereur, répondit celui-ci timidement.

—Eh bien! Millot, je vous remercie pour le grand duc de Berg et pour moi.

En disant ces mots, d'une main l'empereur se découvrit légèrement et de l'autre fit au brigadier un geste de bienveillance.

—Sire, ce n'est pas tout, ajouta Murat, en voyant Napoléon se rasseoir; quoique blessé, comme-la suit votre majesté, Millot a délévré quelques instans après son commandant, qui, comme moi, était tombé de cheval, et il l'a aidé à rejoindre l'escadron. Voyez, sire, dans quel état les dragons russes lui ont mis la tête!

—Cela ne sera rien, répliqua l'empereur, de telles blessures ne sont jamais dangereuses, elles ne sont que glorieuses; dans quelques jours il n'y paraîtra plus.

—Je l'espère! s'écria Joachim en pressant de nouveau la main du cuirassier qu'il avait constamment tenue dans la sienne.

—Napoléon voulut alors faire assseoir à sa table l'intrépide soldat qui n'avait point hésité à se dévouer pour le salut de son général et de son commandant, et il lui dit d'un ton bref en lui montrant la place:

—Brigadier, asseyez-vous là, en face de moi. Celui-ci obéit. L'empereur fit apporter un gobelet

sublimités britanniques. Malheureusement si nous aimons trop l'Angleterre, il y en a d'autres ici qui ne l'aiment guère, on pourrait même dire qui ne l'aiment pas du tout.

M. Guizot.—Oui, je le sais, il est des êtres mal organisés, pervers, de mauvais Français qui ont préféré hautement la France à l'Angleterre.

M. Lenormand.—Eh bien! j'ai été la victime de ces patriotes de mauvais goût, tranchons le mot, de ces monstres.

M. Guizot.—Vous! mon élève, mon englishman bien aimé.

M. Lenormand.—C'est la triste vérité. Aussitôt après l'ouragan de juillet vous vous êtes empressé de renoncer au professorat auquel vous deviez votre réputation politico-libérale; vous avez mieux aimé les emplois de ministre et d'ambassadeur, avec des centaines de mille francs de traitement, que la chaire d'enseignement.

M. Guizot.—Oui, je préfère, je l'avoue, la chair à pâté.

M. Lenormand.—Enfin, vous avez déserté la Sorbonne!

M. Guizot.—Parbleu! j'ai déserté bien d'autres choses.

M. Lenormand.—Vous avez eu la bonté de me choisir pour vous remplacer sur tous les points du professorat, sauf le point de l'éminagement.

M. Guizot.—En effet, j'ai eu cette bonté-là.

M. Lenormand.—Étant votre suppléant, en autre vous-même, je devais nécessairement me montrer Anglais résigné.

M. Guizot.—Yes.

M. Lenormand.—Eh bien! voilà ce qui m'a causé du désagrément. Hier, j'ai voulu ouvrir un cours d'anglo-lâtrie et soutenir cette thèse, que les Anglais sont nos maîtres en tout.

M. Guizot.—Qui oserait en donner maintenant, goddam!

M. Lenormand.—On l'a-e encore, mylord. Je vous disais donc que j'avais débuté par un magnifique éloge des innombrables vertus qui recommandent le peuple et le gouvernement anglais à l'amour, à l'estime et aux prix-Monthyon de l'univers.

M. Guizot.—C'est comme moi qui, l'autre jour au Palais-Bourbon, j'ai entonné un Gloria in excelsis en l'honneur de ce peuple généreux. Puis notre ami Sébastiani a soupiré une romance britannique, terminée par ce tendre refrain: Je voudrais être Anglais. Notre petit english concert n'a point paru trop déplaire à la chambre française.

M. Lenormand.—Par malheur, j'avais affaire moi à un auditoire composé de patriotes moins bien appris que MM. les députés, c'est-à-dire à des jeunes gens des écoles. Ainsi que je vous l'ai déjà dit, mylord, je voulais prouver que les Anglais nous ensoecent partout. Alors, je suis entré dans les détails de ma thèse et j'ai commencé par soutenir l'excellence de leurs beefsteacks. Je dois le dire, les beefsteacks ont assez bien passé.

M. Guizot.—Après?

M. Lenormand.—Après, j'ai proclamé la supériorité de leur constitution sur la nôtre. On ne s'est pas encore soulevé; en effet, ce n'était pas beaucoup dire.

M. Guizot.—Certainly.

d'argent, le remplit lui-même de vin de Chambertin, et versa une moindre quantité dans le sien.

—Je bois à votre santé, mon brave, lui dit-il en lui tendant son gobelet.

Millot hésitait à trinquer avec l'empereur et n'osait éyancer le bras:

—Allons donc, dit Napoléon en tranchant avec son gobelet celui du cuirassier, fais-moi raison! A ta santé!

—Oh! mon empereur, balbutia Millot, qui pouvait à peine articuler ses paroles, c'est bien plutôt à la votre que je dois boire, moi et tous mes camarades.

—Soit! répliqua Napoléon en souriant.—buons à la nôtre et à celle de tous ceux qui te ressemblent.

Et il vida son verre. Millot en fit autant. Après que le gobelet du brigadier eut été rempli et vidé deux fois de cette manière, Napoléon quitta la table en disant à Millot, qui s'était levé avant lui:

—Sins adieu, nous nous reverrons.

Puis s'approchant de Murat, qui avait passé familièrement son bras sous celui de son libérateur:

—Joachim, lui dit-il, j'espère que tu auras soin de cet homme et que tu songeras à lui?

—Toujours, sire, répondit le prince.

(La suite à Demain.)

M. Lenormand.—Ensuite je suis arrivé à essayer de démontrer leur incontestable suprématie sur les autres. C'est là qu'a éclaté la tempête. Une bordée de sifflets m'a assailli; mon argumentation a été contrainte à virer de bord, et, l'orage continuant, j'ai dû mettre mon éloquence en panne.

M. Guizot.—C'est impossible; *by the devil!*

M. Lenormand.—C'est pourtant comme je vous le dis, mylord, et je dois même m'estimer fort heureux de n'avoir pas rencontré sur ma route l'écaillé d'une pomme crue ou le rescif d'un trognon de chou. Vous me voyez indigné.

M. Guizot.—Cela n'en vaut pas la peine. Je souffre, moi, pour l'amour de l'Angleterre, des atteintes plus dures que celles de vos choux et des apostrophes plus crues que vos pommes.

M. Lenormand.—Ce n'est pas pour moi que je suis assailli; c'est pour vous, mylord, qu'ils ont hué en ma personne. Car enfin je ne suis que votre suppléant, et j'ai reçu les sifflets par procuration.

M. Guizot.—Et, comme moi je suis le suppléant de l'Angleterre, c'est l'Angleterre qui est sifflée en définitive. Voilà le plus grave.

M. Lenormand.—Tant de protestations répétées prouvent peut-être que nous ne sommes pas dans le vrai sentiment de la nation. Il faudrait prendre garde à ce qu'on dit.

M. Guizot.—Allons donc, j'ai bien le temps de m'occuper d'une protestation des écoles. Lord Cowley m'attend, et je vais de ce pas ratifier chez lui le traité du droit de visite, malgré la protestation de la chambre des députés.

P. S. Il paraît que en effet M. Guizot a conclu ce grand acte. La reine d'Angleterre, en ouvrant le parlement, a formellement annoncé la ratification du droit de visite. Or, par-delà le détroit on ne joue pas, comme chez nous, avec les chambres, et les discours de la Tamise ne ressemblent pas encore tout à fait aux discours de la Garonne. (Charivari.)

—Le mariage de la princesse Clémentine d'Orléans avec le prince auguste de Saxe-Cobourg-Cohari, frère de Mme de Duchesse de Nemours et du mari de la Maria de Portugal, paraît décidé. Le prince Auguste est né le 13 juin 1818, et se trouve comme major au service de l'Autriche dans le régiment n. 10 des hussards, dit du roi de Prusse. Le prince a quelque mois de moins que la princesse Clémentine.

Les arrangements de famille au sujet de cette union sont maintenant terminés. La France rentre à cet égard dans les détails suivants.

Il avait été exprimé le désir, de la part de la famille d'Orléans, que le nouveau couple put à l'avenir se fixer en Autriche, et il a été demandé à ce sujet, au prince de Metternich, sur quel pied le mari de la princesse Clémentine serait reçu à la cour de Vienne. La réponse ne s'est point fait attendre. La princesse Clémentine sera reçue comme princesse de la famille royale des Bourbons. Quand au prince Auguste de Cobourg, la cour d'Autriche ne lui reconnaît point le titre d'altesses royales, pour lequel titre la maison de Cobourg fait en ce moment des démarches auprès de deux grands cabinets du continent. Ces démarches sont appuyées par la cour d'Angleterre.

Le prince de Metternich a aussi fait répondre que le prince Auguste de Cobourg étant, comme son père le prince Ferdinand, sujet de l'Autriche et au service de cette puissance, il ne lui pourrait être accordé aucune dérogation des usages de l'étiquette et de la préséance.

Par suite de ces nouvelles, il a été décidé que le prince Auguste se fixera en France, et on ajoutait même qu'il allait quitter le service d'Autriche pour entrer au service de France. En sa qualité de sujet autrichien, cela offre quelques difficultés. Le mariage de la princesse Clémentine se fera l'année prochaine; l'époque n'est point encore décidément fixée.

AVIS.

Les français demeurant en dehors du marché et qui voudront faire partie de la troisième compagnie sédentaire sont invités à aller se faire inscrire chez M. Raimond, capitaine de cette compagnie, à côté du café de l'Immortel.

Tous les Français faisant partie de la première compagnie sont priés de se faire inscrire chez Mr. Pélabère, rue San Francisco, Maison Laporte, et ceux faisant partie de la 2e, chez Mr. Aubriot, rue de los Pescadores.

Bataillon des Volontaires Français.
Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Pernin à côté de la Police, en face le magasin du Pavillon Français.

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

AVISO.—Desa saber del paradoro de D. Calixto Antonio Cionfuegos, de Eotér-Rio, para comunicarle un negocio que le interesa; en la calle del Porton núm. 139 puede verse con D. Nicanor Gil galiano.

AVIS. Les personnes qui ont des bilards trouveront un superbe tapis aquil des queues et tout ce qui peut servir pour un billard, à un prix très modéré. S'adresser au bureau du Journal.

Messieurs les capitaines de navires qui désirent acheter une quantité de mules, peuvent s'adresser à Mr. Michel Oypard, près le marché; à midi, on est sûr de le trouver chez lui.

AVIS.

Institution de Demoiselles, dirigée par Mlle Fabreguettes, rue Saint-Louis, n. 64.

Cette institution qui va s'ouvrir, recevra des externes, des demi-pensionnaires, les pensionnaires, espagnoles et françaises.

L'enseignement, qui sera donné aux enfants d'une manière simple et agréable, comprendra la langue française, l'arithmétique, la géographie, les devoirs de la religion et en un mot tout ce qui concerne l'éducation d'une demoiselle.

Les directrices, pleines de soins pour ces élèves, représenteront pour les enfants une mère paternelle de corriger leurs défauts et de développer leur esprit, et ne négligera rien non plus pour leur instruction.

Le prix de la pension se réglera avec les parents, de manière à être tout à fait à la portée de tout, au taux le plus modéré.

P. S. Les personnes qui désireraient prendre des leçons particulières de français, pourront en rendre au domicile, l'institutrice ou un cours sera ouvert à cet objet, de midi à deux heures, et le soir de six à neuf.

ENROLEMENT.

Les individus qui voudraient entrer dans le corps de l'artillerie de place peuvent se présenter chez M. Joachim BERNARD, rue St. Louis n. 51, où à son établissement de las Bovedas; ils recevront une prime de seize patacons et prendront connaissance des avantages qui leur sont offerts.

Se vende esta imprenta, la que esta en estado de desempeñar cualquier trabajo que se encargue. Se trata con equidad, y a plazos cómodos. Ocurrase a su administrador en la mis.

ma imprenta, ó en casa de la Señora de Lira, frente al Leon de Oro.

ON VEND

L'imprimerie orientale qui peut exécuter tous les travaux qui lui seront confiés, à un prix raisonnable et aux termes les plus commodes. — S'adresser à l'administrateur à l'imprimerie même ou chez Mme de Lira, vis-à-vis la pharmacie du Lion d'Or.

Le sieur Aurel, natif de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), qui doit habiter le pays depuis plusieurs années, est invité de passer au magasin de M. Monet pour avoir connaissance des informations que lui adresse sa famille. MONET.

Le sieur Lecette, de Montreuil (Seine), est invité à se procurer passage à bord d'un navire le plus prompt à partir. M. Monet est chargé par sa famille de lui faire son passage. MONET.

PORTRAITS A L'ESTOMPE.

Pour les portraits de face 6 patacons.
Pour ceux de profil 4 "
S'adresser rue de los Pescadores, no. 81, maison de M. Gourouilhou, à droite dans la cour.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

UNE NOURRICE

Jeune, saine et robuste et de lait abondant qui nourrit depuis peu sa traversa rue Saint-Gabriel, confiserie de la patrie.

VENTA DE MUEBLES USADOS.

A las familias pobres!

En la calle que corre de norte a sur, 2.ª de la ciudad nueva, frente a la botica del Leon de Oro, al lado de la panaderia de Costa, se venden especie de muebles usados por muy bajo precio; teniendose solo en vista de hacerse de ellos.

VENTE DE MEUBLES.

Favorable aux familles pauvres; on les trouvera à un prix très modéré et de tous genres, dans le 2me. rue de la nouvelle ville qui va du nord au sud, vis-à-vis la pharmacie du Lion d'Or, auprès de la boulangerie de Costa.

AVIS INTERESSANT.

Un français, fabricant de matelas, nouvellement arrivé dans cette capitale, a l'honneur d'exposer qu'il arrange les vieux matelas et met comme neuf, leur autant la possibilité et d'autres matelas qu'ils peuvent contenir, soit chez les intéressés, ou chez lui, en lui fournissant ce qui lui est nécessaire, à 16 réaux chaque; les instruments pour confiner sont de nouvelle méthode, qu'ils ne laissent rien à désirer; également des matelas neufs, de laine pure, se vendent par 2, 3 et 4 arbes, au prix de 60, 74 et 88 réaux chaque; ces qualités de matelas donnent un tiers de profit, plus que ceux qui se fabriquent dans le pays; S'il y a quelqu'un qui ira à l'agence de novembre, dans la maison route de Don Juan-Maria Perez, avant d'arriver au marché, on trouvera avec qui traiter.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou du Porton, maison de Dn. Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Boca-Vista sur la droite, on a reçu de France, depuis quelques jours une certaine quantité de haricots d'Espagne de qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions. S'adresser à Mr. LAYAC, au dit magasin.

Le Gerant Jh. RETNAUD.

Imprimerie Orientale, dirigée par Jh. RETNAUD.